Soirmagazine

DOCTEUR ZEROUALA MOHAMED-TAHAR, ESSAYISTE, AU *SOIRMAGAZINE* :

«Les consultations à domicile sont plus humaines»

Photos : DR

Dr Zerouala Mohamed-Tahar, explique dans cet entretien le protocole à suivre pour une hospitalisation à domicile. Il esquisse aussi la relation qu'entretient le personnel médical avec le patient et sa famille.

Il est plus juste de dire visites médicales à domicile. Une visite à domicile n'implique pas nécessairement un examen clinique fait par un médecin. L'on se rend chez un patient à domicile pour plusieurs raisons évidemment liées à des problèmes de santé.

Cette visite est motivée par l'état du malade qui sollicite un médecin ou son médecin de famille, car il est dans l'impossibilité de consulter en cabinet privé ou dans une structure de santé publique vu son état physique qui ne lui permet pas de se déplacer. Le médecin urgentiste ou généraliste qui se rend à son chevet fait un bilan clinique (c'est-à-dire au lit du patient) pour décider de soins à domicile ou le transfert dans une clinique privée ou dans un hôpital public selon le souhait et le degré de gravité du patient.

En réalité la consultation à domicile ne doit pas relever de l'exception. Elle doit être routinière. Le secteur public déplace sa structure d'urgence dans les cas qui relèvent de l'urgence et normalement il est équipé pour cela pour donner des soins sur place.

Ces soins peuvent être curatifs et sur le moment, le patient est soulagé, voire hors de danger avec la latitude de consulter son médecin plus tard. Si le Samu, nous l'appelons ainsi, juge que l'état du patient nécessite une exploration complémentaire d'urgence, son transfert est alors décidé vers une structure spécialisée. Le médecin privé est appelé aussi au chevet d'un malade dont la famille n'est pas rassurée par l'état de son parent.

Ce patient était-il malade et sous traitement dont l'état s'est subitement aggravé ? Souffre-t-il d'une maladie épidémique qui le «cloue» au lit telle qu'une grippe maligne ? Présente-t-il un comportement inhabituel qui inquiète fortement la famille ? Des parents toujours inquiets veulent-ils s'informer sur l'origine d'une crise douloureuse brutale dont seul le médecin consulté peut juger de la gravité? Parfois il s'agit d'une fausse alerte, une simple hystérie, une petite crise «nerveuse», une déprime… et le médecin consciencieux ne se dira jamais qu'il s'est déplacé pour rien. Il aura quand même rassuré l'entourage. Quant à la population qui est touchée par la consultation à domicile, elle est multiple, de tous les âges et des deux sexes. Mais il est plus fréquent que les médecins soient sollicités par des patients âgés ou ceux qui présentent un certain handicap physique. La consultation à domicile reste sacralisée par la population, même dans les pays très avancés. Le médecin est entouré d'une aura particulière car il s'agit d'une visite strictement privée d'un médecin qui se déplace pour un seul malade qui a un nom et non un numéro. Sans tomber dans la paranoïa, cette visite à domicile est fructueuse pour l'état psychologique du patient.

En général, le médecin avant de se déplacer au domicile du malade a besoin d'un certain nombre de renseignements sur l'état de celui qu'il va consulter. Son âge, son sexe, son éventuelle maladie chronique pour laquelle il est pris habituellement en charge, les médicaments qui lui ont été prescrits.

En se rendant au domicile du malade, souvent au premier regard le médecin jugera de la gravité de son cas et le premier réflexe sera de gagner du temps pour un éventuel transfert rapide afin d'éviter des complications qui peuvent être irréversibles. Un médecin expérimenté a des gestes codifiés et saura calmer l'entourage paniqué et dispersé.

Tout médecin a le devoir de se déplacer s'il est sollicité

C'est inscrit dans le serment d'Hippocrate que tout médecin est censé respecter. Ce serment est universellement adopté.

Hippocrate est le plus grand médecin de l'Antiquité et tous les médecins du monde prêtent serment sur son éthique. Il s'agit beaucoup plus d'un engagement moral. Dans notre pays à l'instar d'autres, il y a un code de déontologie qui fixe les devoirs du médecin dans l'exercice de sa profession. Là, il ne s'agit plus d'un engagement moral mais d'un devoir. Le médecin a droit à des honoraires inhérents à sa consultation et à son déplacement.

Certains confrères ont opté pour la consultation uniquement à domicile. Dotés d'un véhicule et d'équipements pour assurer des consultations et des soins de première nécessité, ils auraient abandonné pour des raisons financières. Une prise en charge par la Caisse de sécurité sociale et pour le patient et pour le médecin pour la réussite de cette initiative est souhaitable afin de fixer certains malades dits «lourds» dans leurs domiciles au milieu de leur entourage. L'hospitalisation non encore humanisée dans nos hôpitaux nous a suggéré dans les années 70 l'hospitalisation du jour qui a été menée avec succès dans les services d'hématologie d'Alger et de Constantine (notre expérience). Actuellement elle est pratiquée dans certains hôpitaux.

La visite à domicile est élargie à d'autres personnels de santé

- **Les infirmiers pour les soins de base**

Injections, changement de pansements chirurgicaux, contrôle de l'hygiène du malade, contrôle de l'observance des médicaments et de leurs dosages, prélèvements pour des analyses en laboratoire…

- **Le kinésithérapeute**

Pour une rééducation à domicile qui n'exige pas des équipements spécialisés.

L'aide-soignante et la puéricultrice pour accompagner la nouvelle maman dans ses soins et l'élevage de son enfant. Ceci est l'idéal pour assurer à notre population un environnement comparable sur le plan des soins et de la protection sanitaire à celui des pays avancés. Pour un meilleur confort, particulièrement à l'endroit de personnes âgées qui pourraient être accueillies dans des maisons de retraite dignes. Ce n'est pas encore dans notre culture, mais cela viendra inéluctablement. Evidemment ces maisons de retraite ne doivent pas être des endroits d'exclusion. Bien au contraire, elles doivent être des espaces de convivialité et de chaleur, soumises à des cahiers des charges stricts pour répondre aux besoins d'épanouissement des personnes âgées. ■

Voyage Culinaire

Chribet laades bel gerfa, une soupe qui sent bon la cannelle

Notre voyage culinaire ne va pas nous mener très loin, puisque c'est dans la vieille ville de Blida que nous avons découvert cette recette de soupe ancestrale et que nous partageons avec vous.

Par H. Belkadi

En cette saison automnale, le temps se rafraîchit et une envie folle de concocter des repas chauds et savoureux se fait ressentir d'une façon incontestable parmi les plus frileux. C'était le cas de ma très chère grand-mère qui s'adonnait à cœur joie à préparer toutes sortes de soupes traditionnelles, entrées chaudes et veloutés qu'on dégustait jusqu'à la dernière cuillerée. Pendant toute sa vie, elle a cuisiné les repas de sa famille avec un amour sans pareil. Cet amour ardent pour la cuisine ne s'est jamais altéré et elle éprouvait toujours une grande passion chaque fois qu'elle devait recevoir ses enfants et petits-enfants.

C'était pour elle une joie incommensurable et elle commençait à s'exciter dès lors qu'on lui annonçait leur venue. Elle s'agitait et s'affairait à préparer la liste des victuailles dont elle avait besoin pour honorer ses convives et leur préparer les mets les plus délicieux et les plus fins.

Elle était très attachée aux traditions et aux coutumes de sa ville natale et elle se faisait un défi et une joie de ne cuisiner que des plats traditionnels algériens qu'elle ressortait de son répertoire inépuisable de recettes allant de la plus simple à la plus sophistiquée. Ma grand-mère était une femme qui faisait partie de celles qui tenaient fermement à leurs convictions à raviver les vieilles recettes traditionnelles du terroir contre l'oubli. Elle se sentait concernée par une noble mission, celle de perpétuer les traditions et les coutumes de son pays et passer le flambeau aux générations futures.

Ingrédients : 3 cuisses de poulet, 1 gros oignon, 1 verre de lentilles, 3 carottes, 2 tomates bien mûres, 1 c. à s. de concentré de tomates, 1 piment vert fort, 1 petite branche de céleri, 1 c. à s. de smen (beurre clarifié), sel/ poivre, 1 bâton de cannelle, 1 c. à c. de cannelle en poudre.

Préparation : Prendre un grand récipient, le remplir d'eau chaude et y mettre les lentilles à tremper pendant 30 minutes. Enlever ensuite la peau des lentilles en les frottant énergiquement entre les mains. Il faut insister car cette opération est quelque peu difficile. Lorsque toute la peau est retirée, rincer abondamment les lentilles à l'eau tiède et réserver.

Prendre alors une marmite allant sur le feu, y mettre l'oignon râpé avec les lentilles. Faire revenir le tout avec le beurre clarifié et ajouter le bâton de cannelle, la cannelle en poudre, la branche de céleri, le sel et le poivre. Bien mélanger à l'aide d'une cuillère en bois et ajouter un demi-verre à thé d'eau tiède. Peler les tomates et les râper puis les rajouter aux lentilles. Laisser cuire à feu moyen en vérifiant la sauce qui ne doit pas être réduite. Après 30 minutes environ, les lentilles doivent être bien cuites et fondantes en purée et bien parfumées à la cannelle. Pendant ce temps, laver et couper les morceaux de poulet, éplucher et couper les carottes en fines rondelles. Ajouter également le piment, le concentré de tomates et mouiller avec un litre d'eau tiède.

Laisser cuire pendant 30 minutes supplémentaires en veillant à ce que la soupe soit bien onctueuse. Lorsque le poulet et les carottes sont cuits, la soupe est prête. Servir sans plus tarder accompagnée de pain fait maison. ■